Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de LES SIEGES

4.2.14 Document graphique

Ensemble de la commune au 1/7 000ème

Plan n°4.2.14
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 26/05/2021
INITIATIVE Aménagement et Développement Adresse : 4, Passage Jules DIDIER - 70000 VESOUL Tél : 03 84.76.48.47 - Fax : 03 84.75 31.69 initiativeva@orange.fr Agence de Besançon Tél : 03.81.83.53.29 - initiativeva25@orange.fr

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
0 70 140 210 280 350 m
* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012* Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- Limite de zones et de secteur
- Zone urbaine ou à urbaniser, voir plans au 2000

ZONES AGRICOLES

- **A** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- **Acor** Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- **N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- **Nb** Secteur de la zone N reservé aux autres équipements recevant du public (type cabane de chasse) - STECAL

- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Liaisons douces à conserver ou à valoriser
- Bâtiment agricole existant
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

- Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture
- Cours d'eau, fossé, mare, étang
- Vergers de production (V1)
- Bois, haies, bosquets
- Vergers au sein du village (V2)
- Milieux humides (données DREAL)
- Ripisylves

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

- Axe de ruissellement

Zone inondable (Etude IPSEAU)

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
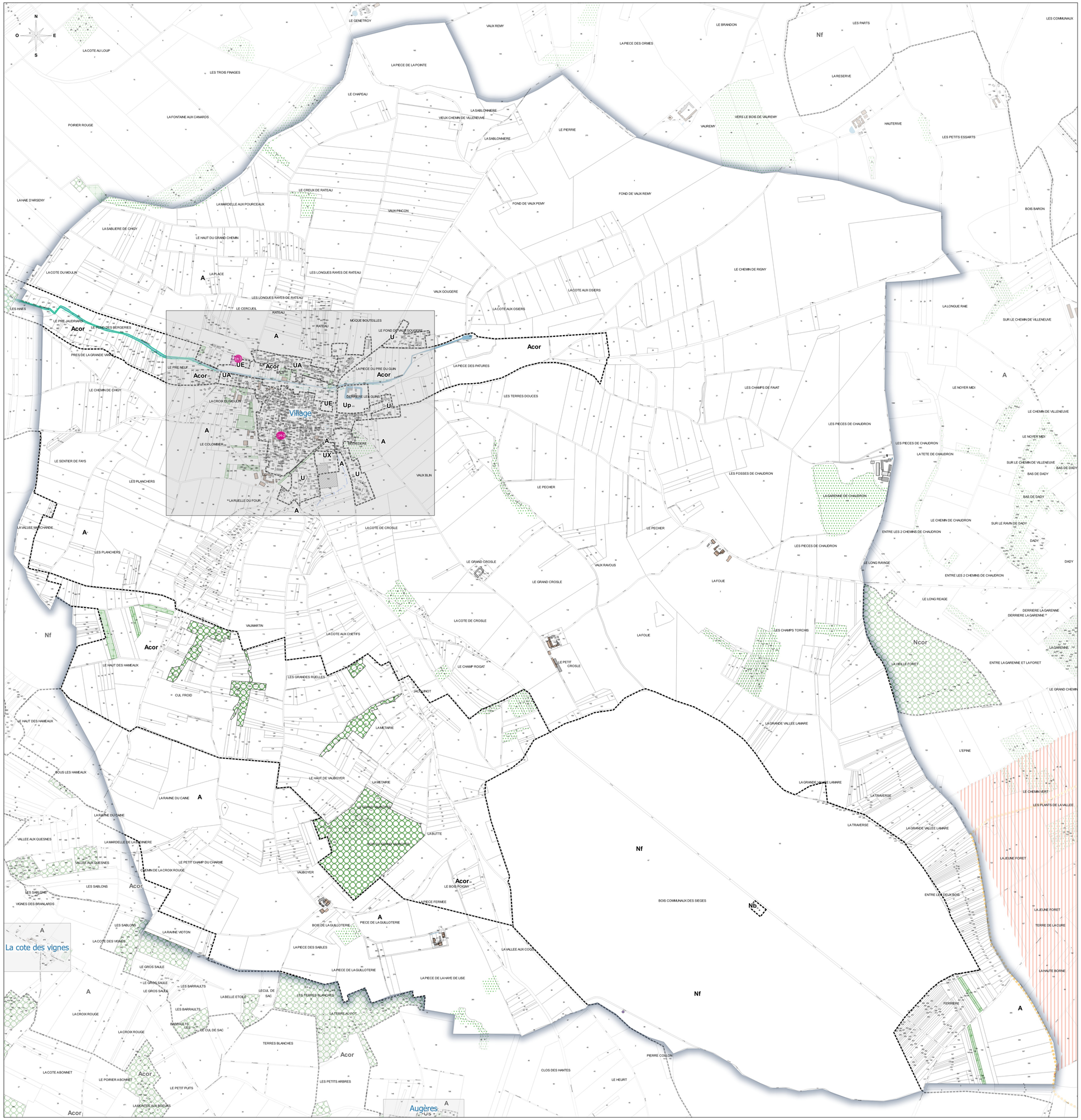
Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
Les Sièges	14-1	Extension du cimetière	Commune des Sieges	1993
Les Sièges	14-2	Aménagement de carrefour	Commune des Sieges	57